



Actions-Retraités

Bulletin d'infos de la section SDEN CGT 13 Retraités
Pour une retraite digne et combative

EDITO

Soyons prêts à la riposte ...

Les mois d'été sont souvent synonymes de loisirs, de regroupements familiaux dont vous avez profité...Mais, bien que retraités, nous suivons le rythme des actifs. Nous voici à la rentrée, toujours aussi attentifs, vigilants, et surtout prêts à réagir aux attaques gouvernementales. Car il s'agit bien de mesures néfastes, aggravantes, anti-solidaires, discriminatoires...., qu'il s'agisse de l'augmentation des prix, du déremboursement des médicaments, du dépassement d'honoraires, de la franchise sociale qui diminuent notre pouvoir d'achat- ou d'autres attaques dans le monde du travail : contrat unique, - limitation du droit de grève, accession différée à la retraite (41 ans d'activité) pour tous - donc alignement vers le bas - suppression de postes de fonctionnaires - dont 11200 dans l'Education Nationale...

Et, parallèlement, cadeaux fiscaux aux plus riches, allègement des charges patronales et ...gel des dépenses publiques.

Retraités, actifs nous sommes tous touchés, donc solidaires pour défendre nos intérêts, pour une société plus juste.

Mobilisons - nous ! Restons combatifs !

Danièle Maingaint



L'hypocrisie de la franchise

Nous avons un président trépidant et gesticulant qui est en fait un politicien qui se dit pugnace et innovant. Mais il utilise toutes les vieilles recettes et les solutions de facilité et fourre son nez partout.

De même qu'il est plus facile de piétiner un vieillard à terre que de s'attaquer à David Douillet debout, il est plus facile de réduire le remboursement des sommes déboursées par un malade que de demander à un bien portant d'ouvrir son porte-monnaie... le malade est disposé à payer s'il croit que c'est bon pour sa santé.

Par petites touches d'un euro, les remboursements tendent vers zéro (1). Le malade, coupable d'avoir choisi une maladie onéreuse, doit donc accepter des sacrifices pour aider des recherches qui rapporteront des dividendes aux actionnaires de laboratoires.

Pourquoi les seuls malades seraient-ils astreints à participer financièrement à la recherche contre les grands fléaux naturels ?

Il peut paraître sordide de se battre pour de l'argent mais nous nous battons pour ce qui nous manque, le malade n'est pas une catégorie sociale et la maladie un métier.

Cela peut être moi.....Ou toi, Camarade !

(1) Les nouvelles mesures prévues :

- 0,5 E par boîte de médicament
- 0,5 E par acte paramédical (infirmière, kiné etc...)
- 2 E par transport sanitaire. Le plafond de 50 E est très lourd pour les retraités. Ces franchises viennent s'ajouter aux 18 E sur les actes chirurgicaux supérieurs à 90 E, à l'augmentation du forfait hospitalier, au dépassement d'honoraires, au déremboursement de nombreux médicaments et au ticket modérateur.

Francis Franceschi



AUGMENTATION DES RETRAITES ET PENSIONS

ÉGALITÉ D'ACCES AUX SOINS :

l'allongement de la durée de vie est une réelle avancée sociale, une chance pour l'ensemble de la société.

Une « société pour tous les âges » exige les moyens pour bien vivre sa retraite, l'accès à la prévention et aux soins pour toutes et pour tous quels que soient : le revenu, la situation sociale, le lieu de résidence et l'âge. Et ce n'est pas à fonds perdus puisque les retraités remettent dans l'économie l'argent qu'ils reçoivent.

**Plus on est malade,
Plus on paye**

L'instauration de franchises proposées par le gouvernement « Sarkozy » en cet été 2007 irait encore plus loin dans la remise en cause du régime solidaire et universel de la Sécurité Sociale. Cela s'ajoute au forfait de 18€ sur les actes supérieurs à 90€, à la contribution de 1€ sur chaque acte médical, aux dépassements d'honoraires qui se généralisent, au déremboursement de nombreux médicaments, au forfait hospitalier qui ne cesse d'augmenter.

C'est injuste, dangereux, inacceptable !

C'est totalement contraire aux principes de la Sécurité Sociale.

A la baisse constante du pouvoir d'achat des retraites et pensions s'ajoutent les restructurations, privatisations, concentration des services publics (dont les établi-

ssements de santé) et un manque criant de moyens des hôpitaux publics.

**Donner de l'air
Au pouvoir d'achat**

36% des femmes touchent moins de 700 € par mois, 53 % de l'ensemble des retraités perçoivent moins de 1300€ de pensions mensuelles.

23,6 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales en 2006. 100 milliards d'euros de bénéfice net pour les sociétés cotées en bourse en 2006.

Le bouclier fiscal pèsera de 11 à 13 milliards d'euros sur le budget national. Autrement dit, les pauvres paieront plus pour des riches déjà trop riches.

Ensemble, agissons pour :

-L'augmentation des salaires et des retraites (base d'un Smic à 1500 € brut)

-La refonte du financement de la Sécurité Sociale assise sur l'ensemble de s richesses créées.

-La taxation des revenus financiers.

**ce sont des mesures justes
et socialement efficaces**

C'est pourquoi, nous retraités, agissons pour nos revendications, pour le respect, la dignité, le mieux vivre de chaque retraité

Retraités Oui.....Maltraités Non.....

En agissant, en s'organisant, les retraités ont les moyens pour se faire respecter.

**c'est pourquoi Avec vous, je me syndique au SDEN CGT 13 Retraités
Les cotisations « retraités » sont ramenées à 0,6% du revenu net**

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone : Adresse Mel :

A retourner à un militant de votre connaissance ou au **SDEN13 CGT Retraités 23, Bd Charles Nédélec 13003 MARSEILLE**

Motion de la section CGT des retraités

à l'attention de Xavier BERTRAND Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

Monsieur le Ministre,

Il est important que la conférence, qui a pour objet de traiter de l'évolution du pouvoir d'achat des retraités, se réunisse avant les travaux du parlement qui votera la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la CGT, cette réunion doit répondre à l'attente des retraités en revalorisant leur situation actuelle et en apportant des garanties durables pour leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi nous vous rappelons nos exigences :

- **retour** immédiat à l'indexation de l'évolution des pensions et des salaires,
- **fixation** du minimum de pension au niveau du Smic,
- **rattrapage** de la perte du pouvoir d'achat cumulée.

Hommage à Marcel

Notre Ami et Camarade Marcel RAYGOT nous a quittés le 30 juin. Marcel écrivait dans la revue « Filigranes » du groupe GFEN Provence sous le pseudo de « Lecarm ». C'était un poète, il aimait la littérature, la musique, la peinture.

Son épouse Marie-Christiane, nous a gentiment remis le livret que les amis de Marcel ont réalisé pour la cérémonie des adieux. Nous vous présentons un des écrits, de Marcel, y figurant.

Marie-Christiane, reçois pour Marcel l'hommage de notre syndicat en souvenir de son amitié, son attachement et sa fidélité.

Et pour toi, nos pensées les plus affectueuses.

Vincent Letemple



Ton sonnet

Tu voulais un sonnet? Le voici ma cocotte:

Lorsque le Juif errant aura fini d'aller;
Quand le nègre et le blanc seront café au lait;
Quand on saura conjuguer sans trop de fautes;

Quand les fusils seront tombés dans la grand'chiotte ;
Quand la dernière automobile aura calé;
Quand on saura remettre au point le cercelet
Des Césars dont la main nerveusement pianote

Un petit air martial; quand Jeannette et Jeannot
Iront dans les musées pour voir des cardinaux,
Des généraux, des flics ... Oh! que nous serons pâles!

Et flous ! et transparents! Oh ! que nous serons loin!
C'est vrai. .. Mais comme - enfin -je pourrai sous la dalle
Irrésistiblement les desserrer mes poings.

Lecarm

Echos de notre section départementale.

Notre secrétaire départemental **Jacques Benoît** est parti enseigner, bénévolement, au pays Dogon (Mali) pour une période de 3 ou 6 mois. Nous le félicitons et lui souhaitons un bon séjour. **Danièle Maingaint** assure l'intérim pour notre section et **Vincent Letemple** le remplace au bureau national des retraités UNSEN.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents et une pensée pour **Marcel Raygot** disparu (voir article joint)
Nous sommes maintenant 60 adhérents et espérons nous renforcer pour faire face à la situation politique

Dates à retenir :

Le mercredi 28 novembre, bureau de la section chez les camarades **Morelli à Berre**

Le jeudi 24 janvier 2008, notre Assemblée Générale fraternelle à Gardanne autour du gâteau des rois. Nous vous y attendons nombreux car c'est un moment privilégié d'échange entre Retraités(es)

Les 13 et 14 mars 2008 congrès du SDEN13 préparant le congrès UNSEN du 19 au 23 mai 2008

L'union européenne a décidé d'imposer des traités de libre échange régionaux et bilatéraux – accords d'association économiques (en anglais: EPAs) – aux pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) traduisant la nouvelle politique commerciale agressive présentée par Peter Mendelson, le commissariat du commerce de l'U.E., en octobre 2006 dans son document "l'Europe globale en concurrence dans le Monde.

Ces EPAs sont des traités de libre échange de grande envergure conçus pour obliger les régions qui font partie de l'ACP à supprimer des barrières commerciales sur tous les produits importés de l'UE. La Commission Européenne exerce une pression pour que ces accords commerciaux permettent la libéralisation totale des investissements, de commerce, des services et des contrats publics (achats de l'Etat), de même que des engagements clairs visant la politique de libre concurrence et de protection des droits de la propriété intellectuelle. Le dernier délai pour la conclusion de ces accords est fixé au 31 décembre 2007.

De nombreux pays de l'ACP, spécialement en Afrique, ont annoncé qu'il ne sont pas disposés à souscrire de tels accords. Les pays en développement veulent élaborer des politiques régionales et continuer à renforcer l'intégration régionale avant d'établir des accords avec l'UE. Cependant celle-ci menace de rétablir les tarifs douaniers plus élevés pour les exportations en provenance de l'ACP et de diminuer l'aide, s'ils ne souscrivent pas avant la fin de l'année.

L'ouverture des marchés de l'ACP à la concurrence injuste et déloyale des exportations de l'UE fera obstacles aux initiatives d'intégration régionales, détruisant leurs industries naissantes et leurs petits agriculteurs.

Des millions de paysans, petits agriculteurs et pêcheurs artisanaux souffrent des conséquences, spécialement en Afrique où 90% de la population dépend de l'agriculture pour sa subsistance. Les travailleurs et travailleuses manufacturiers de tous les pays ACP se verront condamnés à perdre leur emploi. Les études des impacts ordonnés par l'UE pronostiquent que les EPAs pourraient mener à la chute de l'industrie de la manufacture en Afrique Occidentale.

L'UE pousse à la libéralisation des investissements, à l'ouverture des marchés publics, à une politique de concurrence, bien que cette initiative (connue dans le jargon de l'OMC comme "les questions de Singapour" ait été rejeté par les pays en développement, en raison de son

impact dévastateur sur les populations et l'environnement.

Au nom des entreprises transnationales européennes, l'UE a décidé d'imposer d'autres traités de libre échange (TLC) bilatéraux et régionaux aux pays d'Asie et d'Amérique latine, maintenant et à l'avenir.

La "doctrine Mendelson" n'est qu'un programme politique au service des entreprises transnationales européennes, auxquelles elle offre les nouveaux marchés et les opportunités d'investissement en plus d'accès aux ressources naturelles et aux réserves énergétiques et la protection du monopole des technologies, tout ceci aux dépens de la souveraineté alimentaire, de la protection de l'Environnement et de la Société et de l'espace public indispensable pour appliquer les stratégies nationales autonomes.

Ces accords aggravent les conséquences de la mondialisation libérale, la criminalisation des luttes sociales et les asphyxies économiques: imposition et chantage de la dette, comportement de pillage par les grandes entreprises mondiales parmi lesquelles des françaises, qu'elles soient nationales ou privées, bancaires ou industrielles.

Mais l'opposition anti-libérale se "mondialise". Après les "NON" français et néerlandais à l'Europe ultra-libérale s'ajoutent les oppositions progressistes de pays de l'ACP: Cuba, Nicaragua, Venezuela, Brésil, Uruguay, Chili, Bolivie, Equateur, Costa Rica, Pérou et Mexique.

Leur lutte est aussi la notre: Nord et Sud sont victimes d'une même exploitation, ne l'oublions pas.

Ces pays nous montrent, malgré les difficultés, que la résistance et l'innovation sont possibles.

Danielle Maingaint

Sources: documents édités par "France Amérique latine Magazine"

Ce bulletin est aussi envoyé aux adhérents retraités des départements voisins, nous les saluons fraternellement.
Ainsi qu'aux retraités des BdR non syndiqués ; un salut particulier à tous ceux que je connais.

Vincent Letemple

Pour tous renseignements :

SDEN-CGT 13 section Retraités - 23, Bd Charles Nédélec 13003 Marseille - Tél. : 04 91 62 74 30